



EUROPE & ESR

Quelles stratégies
de collaboration
pour les acteurs
d'un territoire ?

MARDI 13 NOVEMBRE LE HAVRE

COMPTE-RENDU

AVEC LE
SOUTIEN DE



NORMANDIE

PROGRAMME

8h45 – 9h15

ACCUEIL

9h15 – 9h30

OUVERTURE – MOT D'ACCUEIL

9h30 – 10h45

Table ronde « État des lieux et perspectives de la coopération des acteurs d'un territoire en matière de stratégie européenne »

INTERVENANTS

- **Lamri ADOUI**, Président – Normandie Université
- **Zoé BUYLE-BODIN**, Chargée de mission recherche et Innovation – Antenne à Bruxelles de la Région Normandie
- **Julie MÉNARD**, Responsable du Pôle Partenariat Européen – Délégation Normandie du CNRS
- **Pascale EZAN**, Vice-présidente en charge de la Recherche – Université Le Havre Normandie
- **Anne COSTE DE CHAMPERON**, Directrice générale adjointe en charge de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire – Communauté de l'agglomération Havraise CODAH

MODÉRATEUR

- **Luc HITTINGER**, Délégué permanent de la CPU à Bruxelles, ancien Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne

11h00 – 13h00

ATELIERS

1. Quelle stratégie pour renforcer la participation de l'ESR normand aux programmes européens ?

MODÉRATEUR

- **Nathalie AUBOURG**, Vice-Présidente en charge de l'International – Normandie Université
- **Éric FROMENT**, Président fondateur de l'EUA (European University Association)

- **Philippe MOGUEROU**, Directeur adjoint Direction de la Recherche et de la Valorisation – Université de Rouen Normandie

2. Stratégie de spécialisation intelligente (RIS3) en Normandie : enjeux et perspectives ?

MODÉRATEUR

- **Frédéric BENHAMOU**, Ancien Vice-Président Recherche et Innovation – Université de Nantes
- **Mélanie HARASSE-MARTIN**, Chef du service Partenariats, Enseignement Supérieur, Recherche et Transfert de la DEESTRI – Région Normandie
- **Daniel DELAHAYE**, Vice-Président Recherche – Université de Caen Normandie

3. Comment attirer et conserver les talents ?

MODÉRATEUR

- **Annie-Claude GAUMONT**, Vice-Présidente en charge de la Recherche – Normandie Université
- **Fanny PELTRE**, Responsable acc&ss Paris Nord – Cité Internationale Universitaire de Paris
- **Vincent ARNOUX**, Chargé de projets européens et de la valorisation de la recherche – INSA Rouen Normandie

13h00

PAUSE DÉJEUNER

14h00 – 14h30

Conférence sur Horizon Europe

- **Denis Despreaux**, Chef de la mission de la délégation aux affaires européennes et internationales au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

14h30 – 15h30

Restitution des ateliers

ANIMATEUR

Luc HITTINGER

15h30 – 16h00

Synthèse de la journée

Luc HITTINGER



En introduction, Pascal REGHEM rappelle l'importance de l'Europe et de l'international pour l'université Le Havre Normandie compte-tenu de son identité maritime et portuaire. A l'échelle de Normandie Université, cette journée doit permettre de mener un travail collectif pour construire les réussites de demain.



Françoise GUÉGOT salue le travail réalisé par Normandie Université et son Président Lamri ADOUI pour instaurer un collectif au niveau de la Normandie.

Elle souligne que l'ESR normand est un acteur majeur de l'attractivité et du développement économique qui sont des priorités de la stratégie régionale.

La mise en place d'outils d'accompagnement comme le réseau TENOR et la Task Force de la Normandie à Bruxelles sont autant de soutiens susceptibles d'accompagner les acteurs normands dans leurs projets européens.

En conclusion, Françoise GUÉGOT souligne que la Région accompagnera toutes les initiatives qui permettront d'accroître la visibilité de la Normandie et de mettre en valeur l'excellence qui existe sur le territoire.



LUC HITTINGER précise l'objectif de la CPU dans l'organisation de ce colloque. Il s'agit de rendre plus accessibles les programmes européens auprès des établissements et à inciter les acteurs locaux à se regrouper autour des questions européennes.

TABLE RONDE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION DES ACTEURS D'UN TERRITOIRE EN MATIÈRE DE STRATÉGIE EUROPÉENNE

Lamri ADOUI, Président-Normandie Université

La loi de 2013 sur les regroupements permettait de travailler sur un territoire donné, et également, de donner plus de visibilité aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche français à l'international. Depuis deux ans, une stratégie internationale est mise en œuvre par Normandie Université avec les établissements et s'articule autour des points suivants :

- Création d'une identité commune au travers de l'adoption d'une charte de signature unique de la production scientifique. Cette décision a permis à Normandie Université de rentrer dans le classement des meilleures universités mondiales du Times Higher Education. Cette identité commune se retrouve aussi dans le cadre d'une politique de communication institutionnelle par une présence accrue sur les salons internationaux,
- Internationalisation de l'offre de formation grâce à un dispositif spécifique d'accueil de professeurs étrangers ainsi qu'à un accompagnement des enseignants-chercheurs pour internationaliser leurs cours dans le cadre d'une convention de formation avec l'université de Bordeaux,
- Mise en place d'une stratégie de partenariats stratégiques ciblés avec par exemple le projet d'Assises de la coopération scientifique transmanche avec les universités du sud de l'Angleterre (dans le cadre de l'Alliance Manche),
- Stratégie d'attractivité (chaires) pour attirer des talents en lien étroit avec la Région Normandie,
- Création de laboratoires partenaires internationaux type LIA CNRS.
- Un travail collectif pour augmenter la participation des établissements aux programmes de recherche européens : mise en relation des services Europe de tous les établissements, co-animation du réseau TENOR (Team Europe Normandie) et création d'une Task Force de la Normandie à Bruxelles avec la Région et les acteurs économiques du territoire,
- Une réflexion en cours sur les universités européennes.

*Zoé BUYLE-BODIN, Chargée de mission recherche et innovation
Antenne à Bruxelles de la Région Normandie*

En tant que chargée de mission recherche et innovation pour l'an-

tenne de la Région Normandie à Bruxelles, Zoé BUYLE-BODIN présente le réseau TENOR qui rassemble l'ensemble des acteurs de la recherche et de l'innovation sur le territoire (cellules Europe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, clusters, pôles de compétitivité...) soit à ce jour une soixantaine de participants.

Les missions du réseau TENOR sont les suivantes :

- Aider à l'appropriation des programmes européens,
- Aider au montage des projets européens,
- Recherche de partenaires,
- Mutualisation des expertises,
- Aider les acteurs à mieux se connaître : annuaire, déplacements du réseau à Bruxelles,
- Recensement des projets collaboratifs européens (H2020, Interreg, Life...) impliquant des acteurs normands, identification des porteurs de projets.

La Région Normandie est aussi à l'initiative de la création d'une Task Force à Bruxelles qui a pour but de faire connaître les atouts de la Normandie et a une dimension plus politique.

*Julie MÉNARD, Responsable du Pôle Partenariat Européen
Délégation Normandie du CNRS*

Le CNRS a organisé en septembre 2018 en collaboration avec Normandie Université des séminaires de sensibilisation (Infodays) sur les actions Marie Curie (AMSC) et sur les bourses ERC. Ces séminaires ont pour objectif de promouvoir les avantages de ces actions et d'identifier les difficultés rencontrées par les chercheurs. Ils s'appuient aussi sur des témoignages de lauréats et d'évaluateurs.

Julie MÉNARD indique qu'un travail de mutualisation entre la délégation Normandie du CNRS et Normandie Université est en cours.

Il n'existe en Normandie que 3 lauréats ERC. À partir d'une méthodologie déployée par le CNRS pour détecter des candidats potentiels (nombre de publications, leur impact...), le CNRS rassure et encourage les candidats qui ont le profil pour y répondre. Le CNRS travaille en collaboration avec Normandie Université pour étendre cette méthodologie aux personnels des membres de Normandie Université et pour mettre en place des comités de relecture et des sessions de préparation d'oraux.

Dans le cadre du réseau TENOR, le CNRS anime un groupe de travail FEDER qui vise à partager les expériences et les bonnes pratiques entre les participants. Ce groupe de travail facilite les discussions avec l'autorité de gestion du FEDER notamment sur les questions de remontées de dépenses.

**Pascale EZAN, Vice-présidente en charge de la recherche
Université Le Havre Normandie**

Pascale EZAN, Vice-Présidente Recherche à l'université Le Havre Normandie, rappelle que cette université a toujours connu une forte sensibilité à l'international ainsi qu'une appétence pour l'interdisciplinarité et un fort ancrage territorial.

Elle explique comment on peut trouver des synergies entre des financements nationaux et européens au service d'un projet de territoire et illustre ses propos au-travers d'un exemple : l'université Le Havre Normandie est alertée par la Région Normandie sur un appel à projet "Port du futur" dans le cadre du programme H2020. Un porteur de projet est identifié puis les services recherche et relations internationales cartographient les compétences internes de l'établissement. Les réseaux partenaires (notamment le réseau GU8) sont sollicités ainsi que les laboratoires de recherche et des PME. Le projet n'a pas été retenu mais a abouti à la création d'un groupe de travail sur l'interface ville/port qui a par la suite conduit au dépôt d'un projet TIGA (intitulé Smart Port City). La contribution de l'université Le Havre Normandie à cet appel à manifestation d'intérêt lui a permis d'être identifiée, depuis, par un cluster européen pour participer à un projet de 21 M€.

**Anne COSTE DE CHAMPERON, Directrice générale adjointe
en charge de l'aménagement et de l'attractivité du territoire
Communauté de l'agglomération havraise CODAH**

La CODAH soutient l'enseignement supérieur et la recherche au Havre grâce à un projet ambitieux de campus maritime et portuaire. Elle est convaincue que l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont des facteurs essentiels pour le développement économique et l'attractivité du territoire. Ce projet de campus prévoit de regrouper dans un même périmètre, tous les établissements d'enseignement supérieur, avec, à terme, le déménagement du site de Caucriauville en ville basse. Ce plan campus représente un investissement d'environ 1 000 euros par étudiant et par an sur 10 ans.

La cité numérique, bâtiment "totem" de ce campus concentrera l'ensemble des activités numériques du territoire et pourra accueillir une pépinière d'entreprises, des bureaux, des offres de formations, une cantine numérique et un "learning hub".

La CODAH apporte aussi son soutien à la recherche en finançant des thèses.

Elle porte le projet "Smart port city, vers un nouveau modèle de territoire urbain et industrialo-portuaire intégré par l'innovation" dans le cadre du 3^e appel à manifestation d'intérêt du programme d'investissement d'avenir, appelé "Territoire d'Innovation et de Grande Ambition". L'université Le Havre Normandie est le partenaire scientifique

de ce projet.

De façon générale, la CODAH apporte son soutien à toutes les initiatives qui permettent de valoriser l'excellence scientifique du territoire havrais.

Les différentes présentations ont montré que des coopérations existaient entre les organisations en matière de programmes européens. Cependant, des efforts doivent être faits pour identifier de façon proactive les enseignants-chercheurs susceptibles de répondre aux appels à projets. Il faut aussi renforcer la présence des établissements dans des réseaux pour faciliter le montage de projets. La mutualisation des missions Europe s'avère indispensable pour défendre des projets collectifs. Enfin, le décroisement entre le monde économique et le monde académique ainsi que des approches collectives "agiles" sont des facteurs clés de succès pour renforcer la participation des établissements aux programmes européens.



ATELIER 1

QUELLE STRATÉGIE POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DE L'ESR NORMAND AUX PROGRAMMES EUROPÉENS ?

Eric FROMENT, Président fondateur de l'EUA (European University Association)

En préambule, Eric FROMENT précise que dans les universités, les relations internationales existent et sont portées par des équipes, des laboratoires etc. Cependant, la somme de ces relations internationales ne constitue pas en soi une stratégie internationale.

Avoir une stratégie internationale suppose :

- Une bonne connaissance des relations internationales en formation et en recherche : l'articulation formation/recherche est fondamentale. C'est pourquoi, une stratégie internationale doit être pensée au niveau Master/Doctorat,
- Une attention particulière accordée à la pratique de langues étrangères tant par les enseignants que par les étudiants : il est aussi très important d'investir sur d'autres langues que l'anglais pour pouvoir se différencier d'autres sites,
- Une implication forte des équipes de direction des établissements : cet engagement des équipes de direction en matière d'international se retrouve-t-il dans les discussions actuelles à l'échelle du territoire ? Si c'est le cas, cela doit pouvoir se formaliser au travers de choix stratégiques assumés et durables en mobilisant des moyens à la hauteur de ces ambitions. La dimension internationale d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche doit être visible à tous les niveaux et pas seulement dans le cadre d'un service des relations internationales. Il doit y avoir une véritable appropriation des questions européennes par les équipes de direction.

De façon générale, on constate que la politique internationale des établissements (en France ou en Europe) est plus souvent le résultat d'opportunités que le fruit d'une véritable stratégie. Par ailleurs, la réflexion stratégique doit davantage être menée entre régions européennes à l'instar des programmes de coopération transfrontalière. Un état des lieux des collaborations internationales en Normandie est une étape incontournable notamment pour être capable d'anticiper les appels à projets.

L'appel à projets sur les universités européennes s'avère être une belle opportunité pour construire un projet structurant et penser l'avenir et la place des établissements normands à l'échelle européenne.

Philippe MOGUÉROU, Directeur adjoint Direction de la Recherche et de la Valorisation, Université de Rouen Normandie

Afin de réfléchir à une stratégie commune pour renforcer la participation de l'ESR normand aux programmes européens, Philippe MOGUÉROU s'est appuyé sur les conclusions du memento du Réseau de la CPU des Correspondants Europe des universités, publié en 2018. Les conclusions du Réseau des Correspondants Europe identifient 4 étapes clés pour améliorer la participation aux programmes européens.

POUR L'AVENIR, L'ATELIER PROPOSE DE POURSUIVRE LA RÉFLEXION AUTOUR DES AXES SUIVANTS :

Déploiement d'une stratégie institutionnelle et d'influence

► Établir des priorités en termes de stratégie scientifique :

- Dans quels domaines l'ESR normand a-t-il des avantages comparatifs à faire valoir ?
- Comment les identifier, les mettre en avant ?
- Comment inviter / inciter les unités de recherche à se positionner sur les financements européens selon leurs profils, ou potentiels, ou autres éléments ?

► Mettre en œuvre une stratégie incitative au dépôt de projets européens :

- Cible : projets compétitifs (H2020 et Erasmus+ principalement) ?
- Primes, rachat heures enseignement, CRCT ? S'inspirer des dispositifs existants dans d'autres universités d'autres régions.
- Recrutements de professeurs invités, mise en place de chaires internationales etc. Pour quels effets d'entraînement sur l'ensemble de l'ESR normand ?

► Stratégie d'influence / lobbying :

- Organiser la participation aux GTN, à différent(e)s instances et réseaux européen(ne)s (EUA, SGroup...).
- Inciter les enseignants-chercheurs normands à rejoindre des groupes d'experts auprès de la Commission européenne.
- Influencer en amont l'élaboration des programmes de travail (lobbying à Bruxelles) : quelles possibilités pour l'ESR normand ? Être ambitieux... mais réaliste !

Organisation d'activités de veille et de détection

► Cartographie des unités de recherche, de leurs compétences et de leurs réseaux :

- Mettre en cohérence le travail initié par les établissements, le CNRS, Normandie Valorisation etc.

- Veille sur les programmes de financement, les programmes de travail et les AAP, et diffusion des informations :
- Des newsletters existent au niveau de certains établissements.
- Quels outils (internes, externes) ?
- ▶ Détection des candidats à haut potentiel – ERC :
- À l'aide des publications, des participations aux projets H2020, d'enquêtes auprès des unités de recherche etc.

Renforcement des connaissances et des compétences des porteurs de projets et des services concernés

- ▶ Infodays H2020 en région :
 - Sur quels programmes, quelles thématiques, pour quelles cibles ?
 - Mesurer l'impact de ces infodays (participation des porteurs de projets potentiels ; impact a posteriori au niveau des dépôts de projets).
 - Repenser les infodays et trouver d'autres modalités d'informations.
- ▶ Formations à destination des enseignants-chercheurs, doctorants et personnel administratif :
 - Recenser ce qui existe dans les plans de formation des personnels des établissements, Collège des Ecoles Doctorales etc. Etablir un programme de formations adapté.
 - Impliquer les doctorants qui sont les futurs porteurs de projets, comme c'est le cas dans certains pays européens.

Aide au montage de projets

- ▶ De quels projets parle-t-on : recherche (H2020) et formation (Erasmus+) ? :
 - État actuel : davantage de proximité entre services Europe recherche, qu'entre SRI des établissements ?
 - Davantage d'expertise recherche que formation ?
- ▶ Quelle aide à l'analyse des appels à projets, aux études de faisabilité, au positionnement, à la recherche de partenaires ? :
 - En lien avec l'ADN et les autres structures et réseaux.
- ▶ Quelle assistance au montage, à l'ingénierie de projets ? :
 - Aide à la rédaction des projets (H2020 Parties "excellence", "impact" et "implémentation").
 - Quels moyens pour une éventuelle spécialisation thématique des ingénieurs Europe ? Quel impact organisationnel au niveau des établissements ?
 - Comment financer le recours à des consultants, des réunions préparatoires au montage etc. ?
 - Pour quel retour sur investissement ?
 - Aide au montage administratif et financier.

- Échanges de savoir-faire, de bonnes pratiques entre services Europe.
- Créer un environnement favorable au montage de projet, ne pas mettre trop d'obstacles administratifs.
- ▶ Quel appui du Conseil Régional ? Quels dispositifs de soutien seraient nécessaires et envisageables ? :
- Nécessité d'un soutien régional au dépôt de projets H2020 ERC, MSCA et collaboratifs en coordination ?
- En complémentarité avec l'instrument ANR MRSEI
- Quels exemples d'autres régions ?

Pour conclure sur cet atelier, il a été souligné que seul un travail collectif par la mise en réseau des missions Europe permettra au site normand d'atteindre une taille critique nécessaire pour renforcer la participation des établissements aux programmes européens. Les liens entre les services des relations internationales sont aussi à renforcer pour une meilleure connaissance des projets en cours dans le cadre du programme Erasmus + et pour étudier les possibilités de collaboration entre les établissements.



ATELIER 2 **STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE (RIS3) EN NORMANDIE :** **ENJEUX ET PERSPECTIVES ?**

Daniel DELAHAYE, Vice-Président Recherche
Université de Caen Normandie

Daniel DELAHAYE est revenu au travers d'un retour d'expérience sur la méthodologie suivie en Basse-Normandie pour l'élaboration de la RIS3 (2014-2020).

Afin de répondre aux attentes de la Commission européenne pour renforcer l'innovation (sous toutes ses formes) dans l'Union européenne, il s'agissait d'identifier les domaines ou les secteurs technologiques sur lesquels le territoire bas-normand détenait un avantage concurrentiel.

La démarche menée en Basse-Normandie a été progressive et participative mobilisant l'ensemble des acteurs de l'innovation. Un comité de pilotage composé de représentants de l'État, de la Région, de l'Université de Caen, de BPIFrance et de la Miriade était chargé d'animer les échanges.

Dans un premier temps, la méthode retenue a permis d'identifier cinq grandes thématiques (ne préfigurant pas encore les domaines de spécialisation) : Santé/Numérique/Mer et littoral/Valorisation des ressources agricoles, agroalimentaires et bioéconomie/Matériaux. Des ateliers ont été organisés autour de ces cinq thématiques afin de réunir les acteurs de l'écosystème d'innovation (monde académique et monde économique).

À l'issue de cette phase de concertation avec les acteurs bas-normands qui a permis d'analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de l'écosystème d'innovation en région, les enjeux principaux ont été identifiés et ont constitué le fil conducteur de la RIS3.

Le processus suivi a été respectueux de l'écosystème et a permis d'impulser une nouvelle dynamique pour la recherche.

Mélanie HARASSE-MARTIN, Chef du service Partenariats,
Enseignement Supérieur, Recherche et Transfert de la DEESTRI
Région Normandie

Mélanie HARASSE-MARTIN rappelle que pour la période 2007 – 2013, la Basse-Normandie avait déjà mené une phase de concertation avec les différents acteurs de l'innovation mais en identifiant des domaines peu précis. Pour la période 2014-2020, la RIS3 a permis de définir les

domaines les plus porteurs pour les territoires. C'est d'ailleurs le même cabinet de conseil qui a été retenu par les deux ex régions. Ensuite, les choix des deux régions en matière d'allocations de moyens ont été différents puisque la Haute-Normandie a choisi de mobiliser des fonds FEDER sur certains sujets et des fonds régionaux sur d'autres, alors qu'en Basse-Normandie, tous les fonds convergeaient sur les mêmes sujets. Mélanie Harasse-Martin rappelle que les cinq pôles de formation et de recherche de Normandie Université correspondent aux S3.

Pour la prochaine programmation

Dès 2019, une phase d'évaluation est prévue afin d'identifier les effets leviers sur le territoire et de lancer la nouvelle démarche de programmation 2021-2027. Cette nouvelle démarche de programmation sera participative, menée en concertation avec la Région Normandie, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises. Compte-tenu de la fusion de la Région, des choix seront à opérer.

Frédéric BENHAMOU, ancien Vice-Président recherche et innovation-Université de Nantes

Frédéric BENHAMOU présente le projet "Territorial Connections" qui est une proposition pour un programme européen en faveur des écosystèmes régionaux d'innovation. La philosophie de ce projet est d'intégrer les régions européennes et leurs écosystèmes (universités, entreprises, ONG...) dans le futur Horizon Europe, de créer des consortia ("écosystèmes d'écosystèmes") impliquant des régions partageant leurs RIS3, de renforcer les connections du triangle de la connaissance. L'objectif de ce projet est de promouvoir de nouveaux champions européens.

Le programme "Territorial Connections" sélectionnera un certain nombre de consortia lauréats sur la base de l'excellence et de l'impact. Les projets des consortia aborderont toute la gamme des TRLs et seront phasés, en fonction de leur niveau de maturité à T0.

Ce phasage implique des processus de "Go/No go" après l'aboutissement de chaque phase.



ATELIER 3

COMMENT ATTIRER ET CONSERVER LES TALENTS ?

Annie-Claude GAUMONT, Vice-Présidente Recherche-Normandie Université

Annie-Claude GAUMONT rappelle la longue tradition d'ouverture à l'international des établissements membres de Normandie Université au travers de partenariats variés : H2020, Interreg, PICS, PHC, accords bilatéraux spécifiques, laboratoires internationaux. Normandie Université recense à ce jour plus de 671 partenariats dans le monde avec plus de 131 pays, 9 laboratoires internationaux associés dont 6 en Europe (Pologne, République Tchèque, Roumanie, Italie, Suède, Allemagne), 3 GdRI et plus de 40 programmes Interreg.

Enjeux : dans un contexte de mobilité accrue des chercheurs (création d'un espace Européen de la recherche) et de stratégie de développement à l'international de l'ESR normand, la qualité de l'accueil des chercheurs et plus largement une bonne gestion de la mobilité entrante et sortante des chercheurs deviennent des enjeux cruciaux. Normandie Université souhaite à cet effet développer sa stratégie pour attirer de nouveaux talents mais aussi pour les fidéliser.

Fanny PELTRE, Responsable acc&ss Paris Nord-Cité Internationale Universitaire de Paris

1. Euraxess, un dispositif pour relever le défi de l'attractivité

Différents services gratuits composent Euraxess : offres d'emploi/développement et attractivité des carrières ; information et assistance par les centres de services ; Euraxess Worldwide. Euraxess France est un dispositif en réseau composé de 35 centres et points de contact au niveau national qui a permis en 2017 l'accueil de 13000 chercheurs de 144 nationalités. L'accueil est un métier, une culture qui ne se limite pas à faciliter l'insertion du chercheur ou du doctorant dans l'ESR mais nécessite de prendre en charge l'ensemble des questions administratives, réglementaires, logistiques, familiales, d'intégration socio-culturelle... .

2. Euraxess participe à la structuration de l'accueil des talents sur un territoire

Les centres Euraxess sont des centres d'accueil multi-services auxquels il est demandé d'accompagner la mobilité de manière globale. Euraxess participe à la structuration du territoire en mettant en place une stratégie multi-acteurs avec une coordination centrale.

Un centre Euraxess est par nature un service transversal, un service de "guichet unique" où on peut poser toutes les questions relatives à l'arrivée dans un établissement.

3. Un outil pour accompagner le développement de carrière

Aujourd'hui, les centres Euraxess proposent des services d'accompagnement des carrières en lien avec l'AGB (un des 3 membres de droit de l'association Euraxess France), association nationale spécialisées dans l'insertion professionnelle des jeunes docteurs et au travers du Portail Euraxess Jobs.

4. Les moyens à allouer aux centres Euraxess.

Un accueil multi-publics permet plus de cohérence et de visibilité. En 2017, sur 22 centres ayant répondu à une enquête, 73% déclaraient être intégrés dans un service polyvalent pour l'accueil des doctorants, des chercheurs mais également des étudiants. Il convient donc de définir si l'on traite l'accueil des étudiants, doctorants et chercheurs de la même manière, si les besoins d'accompagnement sont identiques et le volume concerné pour définir un coût en moyens humains.

5. Les avantages d'un fonctionnement en réseau

- ▶ Au niveau national : le réseau Euraxess développe des outils d'aide à la structuration des centres (plan de formation avec des possibilités de financement et de visites d'études d'autres centres, groupes de travail, forums). Le réseau permet aussi d'apporter la force d'un collectif pour analyser et porter à la connaissance de tous les centres, les possibles freins et défis à relever, en particulier auprès des ministères concernés.
- ▶ Au niveau régional : cela fait sens de s'organiser en réseau pour répondre à des problématiques territoriales plus spécifiques. Par exemple, en Île-de-France, depuis 2005, le développement est pensé par "territoires" (chaque centre ayant un périmètre territorial d'intervention), avec une coordination régionale (CiuP).

6. Les centres Euraxess en pratique

Les missions qui incombent aux centres Euraxess sont multiples : partenariats préfectoraux, partenariats logement / logements dédiés, enregistrement sécurité sociale, cours de français langue étrangère pour les chercheurs et leurs conjoints, organisation de visites culturelles /événements... .

Méthodologie pour mettre en place un centre Euraxess

- ▶ Identifier les acteurs impliqués : administrations, collectivités, logements, tissu associatif, entreprises...
- ▶ Faire un état des lieux des services existants pour une meilleure coordination de l'accueil en interne.
- ▶ Définir les périmètres d'intervention :
 - Territoire(s) d'intervention,
 - Publics cibles,
 - Ce que le centre traite en direct, ce pour quoi il fait l'intermédiaire avec d'autres services/acteurs, ce pour quoi il donne des premiers éléments d'information et redirige.

Vincent ARNOUX, Chargé de projets européens et de la valorisation de la recherche-INSA Rouen Normandie

Vincent ARNOUX a présenté la méthodologie suivie par l'INSA Rouen Normandie en vue de l'obtention du label HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers).

Le label HRS4R s'appuie sur la publication de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Son objectif est de promouvoir les carrières des chercheurs dans l'Espace Européen de la Recherche. Le Label HRS4R est attribué par la Commission européenne suite à la mise en place d'une démarche qualité pour la politique de ressources humaines.

Cette démarche qualité s'articule autour de quatre domaines (détaillés en quarante points) :

- Aspects professionnels et éthiques,
- Recrutement et sélection,
- Conditions de travail et sécurité sociale,
- Formation et développement.

Les atouts du label

- Visibilité internationale accrue et attractivité renforcée pour les établissements
- Recrutement élargi
- Attribution de subventions européennes facilitée (quasiment obligatoire pour certains financements H2020, notamment les actions Marie-Sklodowska Curie)
- Amélioration des pratiques de l'établissement
- Inscription possible dans le contrat de site de l'établissement.

La labellisation, un processus en cinq phases

- Analyse interne : autodiagnostic et plan d'action
- Publication de la stratégie HRS4R sur le site web

- Évaluation et reconnaissance (attribution du label)
 - Mise en oeuvre de la stratégie : phase opérationnelle (& auto-évaluation à +2 ans)
 - Évaluation externe pour renouvellement du label (+4 ans)
- Il faut compter environ 18 mois entre le début de la démarche et la première labellisation.

Pour conclure sur cet atelier, il a été souligné l'importance d'une mise en place à l'échelle du territoire des deux dispositifs EURAXESS et HRS4R par la mise en réseau de points de contact ou de cellules sur chacun des campus de Normandie Université.



CONFÉRENCE SUR HORIZON EUROPE

Denis DESPRÉAUX, délégué aux affaires européennes et internationales au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Le cadre juridique. Il est important de considérer que la Commission européenne, le Parlement européen et les états membres ne sont qu'au stade des négociations du futur programme cadre. La Commission européenne a présenté une première proposition le 7 juin qui est en cours de discussion avec le Parlement et les états membres. Dans ce cadre, deux principes sont en balance ; l'excellence qui est le primum-movens en recherche et en innovation qui rassemble les meilleurs chercheurs souvent issus de l'Europe de l'Ouest et la cohésion qui rassemble les états membres et leurs citoyens, qui a pour but de renforcer la cohésion européenne. À ce stade les questions budgétaires, le statut des pays tiers et la question des synergies ne sont pas encore abordées mais restent en arrière-plan des discussions. Dans le cadre des discussions en cours, il est important de distinguer pour les universités les champs des jeux en formation comme en recherche. Dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, on parle du processus de Bologne, de l'interopérabilité entre systèmes d'enseignement et de formation et des conditions à respecter pour participer à cet espace tandis que dans le cadre de l'espace européen de la recherche on parle de l'ERAC, d'alignement et de programmes. De la même manière si, dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur on parle du programme Erasmus, d'un guichet et d'individus, dans le cadre de l'espace européen de la recherche on parle du programme cadre de la recherche et d'innovation, de co-construction et généralement de projets collaboratifs. En d'autres termes, les enjeux pour l'enseignement supérieur sont ceux de la mobilité et de l'attractivité tandis que ceux de la recherche et de l'innovation sont l'excellence et l'innovation. Il importe d'avoir à l'esprit qu'un certain nombre de termes sont en émergence dans le cadre des futurs programmes européens comme : Société, Citoyenneté et Mobilité.

Horizon Europe, Le cadre des négociations comprend

- ▶ Le règlement qui correspond au cadre global du programme et aux règles de participation.
- ▶ La décision qui correspond aux modalités de mise en œuvre et les grandes lignes du contenu.
- ▶ La planification stratégique qui correspond à la mise en œuvre qui

est en cours de discussion et devrait être opérationnelle à la fin du premier trimestre 2019.

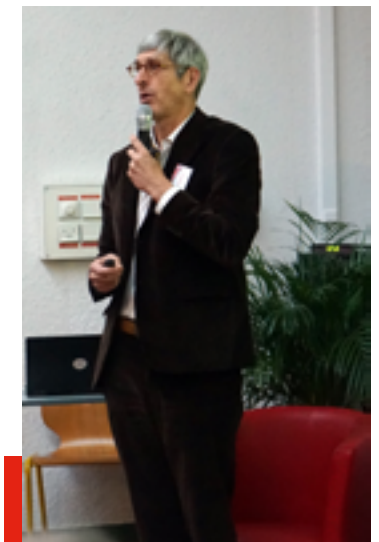
Vient s'ajouter à cela, un contexte qui conduit à aller vite en vue des élections européennes, mais que le Brexit et les négociations budgétaires ne facilitent pas. À noter que la présidence autrichienne, en cours, n'envisage pour la fin décembre qu'une orientation générale sur le règlement (en l'occurrence tout sauf le budget et les pays tiers). La décision ne devrait donc être traitée, début 2019 qu'au cours de la présidence suivante à savoir la roumaine.

Les discussions en cours portent sur : les clusters, les missions, les partenariats institutionnels et l'EIC (European Innovative Council).

Les clusters sont à ce stade au nombre de 5 : la santé, la société résiliente et sécurisée, le numérique et l'industrie, le climat, l'énergie et la mobilité, l'alimentation et les ressources naturelles. A noter que des discussions sont en cours pour séparer le cluster société résiliente et sécurisée en deux et éventuellement séparer les transports du climat et de l'énergie.

Les missions à ce stade sont au nombre de cinq : l'ordinateur quantique, les cancers pédiatriques, les océans sains, les villes propres, les champs durables.

Les partenariats sont au nombre de dix : l'innovation en santé, la santé globale, les technologies numériques clés, la métrologie, le trafic aérien, l'aviation, les chemins de fer, les solutions basées sur le bio, les technologies de stockage de l'énergie, la mobilité connectée.



Les Universités européennes

L'appel à proposition a été lancé le 24 octobre. Il s'agit d'un projet pilote dans le cadre d'Erasmus porté par la DG Éducation, Art et Culture à hauteur de 30 millions d'euros. Un second appel à projet pilote sera lancé en 2019. En France, le SGPI apportera un financement additionnel de 100 millions d'euros sur 10 ans pour les universités françaises labellisées. Une mission d'accompagnement a été confiée à Alain BERETZ. Le MESRI réfléchit à la manière dont il pourrait accompagner les universités désireuses de se porter candidates.

Le Plan d'action

La participation française aux programmes européens n'est pas à la hauteur des attentes. En effet, alors que les universités françaises ne récoltent que 10% des financements des programmes européens, leur capacité de recherche se situe à 16%. Afin de réduire cet écart, une mission a été lancée en 2016 afin d'inciter, d'accompagner et d'influencer la recherche française à Bruxelles. À l'issue de cette mission, 14 mesures ont été identifiées qui vont conduire à la mise en place d'un dispositif structuré animé par la DGRI.

Synthèse de la journée

Luc HITTINGER

Les atouts du site normand

- Une région, la Normandie, qui bénéficie d'une forte notoriété, en France, en Europe et dans le monde entier.
- La richesse des savoir-faire qui nous ont été présentés aujourd'hui par les différents acteurs du territoire et de l'ESR. Leur convergence conduira à l'évidence vers les succès du futur.
- Les premières expériences communes qui ont conduit aux premiers succès comme le projet du PIA TIGA réalisé après l'échec d'un projet Horizon 2020 qui avait conduit à fédérer des acteurs de l'ESR et des territoires.
- Les nouvelles opportunités qui se présentent dans un avenir proche autour de l'appel à proposition des universités européennes mais aussi des autres programmes d'Erasmus + comme les partenariats stratégiques, les masters communs Erasmus Mundus ou la synergie des fonds qui peuvent être des promontoires pour se structurer dans le cadre des universités européennes.

Les voies d'amélioration

- Mieux partager et développer davantage de stratégies communes entre les membres de Normandie Université et ceux des territoires.
- Mieux s'organiser pour développer et s'appropriier des outils partagés.
- Pour les établissements de l'ESR, obtenir des labels européens comme le label HRS4R pour la carrière des chercheurs, Euraxess pour l'accueil des chercheurs étrangers.
- S'impliquer davantage au niveau européen, en accompagnant des experts au niveau européen pour capter des informations en amont et promouvoir les savoir-faire et les projets normands.
- Aller chercher des partenaires européens pour monter des consortia afin de répondre dans des délais courts à des appels à proposition.
- Se structurer dans les 2 ans à venir afin d'être prêts pour le nouveau programme cadre 2021-2027.

Pour terminer, garder à l'esprit que l'union fait la force que ce soit au niveau régional, au niveau national mais aussi au niveau européen.





Normandie Université

ESPLANADE DE LA PAIX / CS 14032 / 14032 CAEN CEDEX 5
tél. +33 (0)2 31 56 69 57 **fax** +33 (0)2 31 56 69 51
communication@normandie-univ.fr www.normandie-univ.fr